CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé





Edité le : 23/10/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

65 PLACE PIERRE MENDES FRANCE

BP 15

34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE23-174329
Identification échantillon : LSE2310-31993-1

dentification échantillon : LSE2310-31993-1 Analyse demandée par : ARS DT DE L'HERAULT

N° Analyse: 00304077 **N° Prélèvement**: 00302371

Nature: Eau à la production

Point de Surveillance : RESERVOIR POUZOLS Code PSV : 0000001255

Localisation exacte : DEPART DISTRIBUTION

Dept et commune : 34 POUZOLS

Coordonnées GPS du point (x,y) X: 43,6181819000 Y: 3,5148273000

UGE: 0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT

Type d'eau: T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION

Type de visite: P1 Type Analyse: FET Motif du prélèvement: CS

Nom de l'exploitant : CTE COMMUNES VALLEE HERAULT

2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE

BP 15

34150 GIGNAC

Nom de l'installation : STATION POUZOLS Type : TTP Code : 001115

Prélèvement : Prélevé le 19/10/2023 à 13h31 Réception au laboratoire le 20/10/2023 à 02h35

Prélevé par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitement: CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 20/10/2023 à 02h35

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité COFRAC
Analyses physicochimiques							

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 23/10/2023

Identification échantillon: LSE2310-31993-1

Destinataire: COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

Par	ramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Métaux									
Fer total	11FETOT	< 10	μg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200	#

11FETOT FER TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualité sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Didier BLANCHON Responsable de Laboratoire Stock